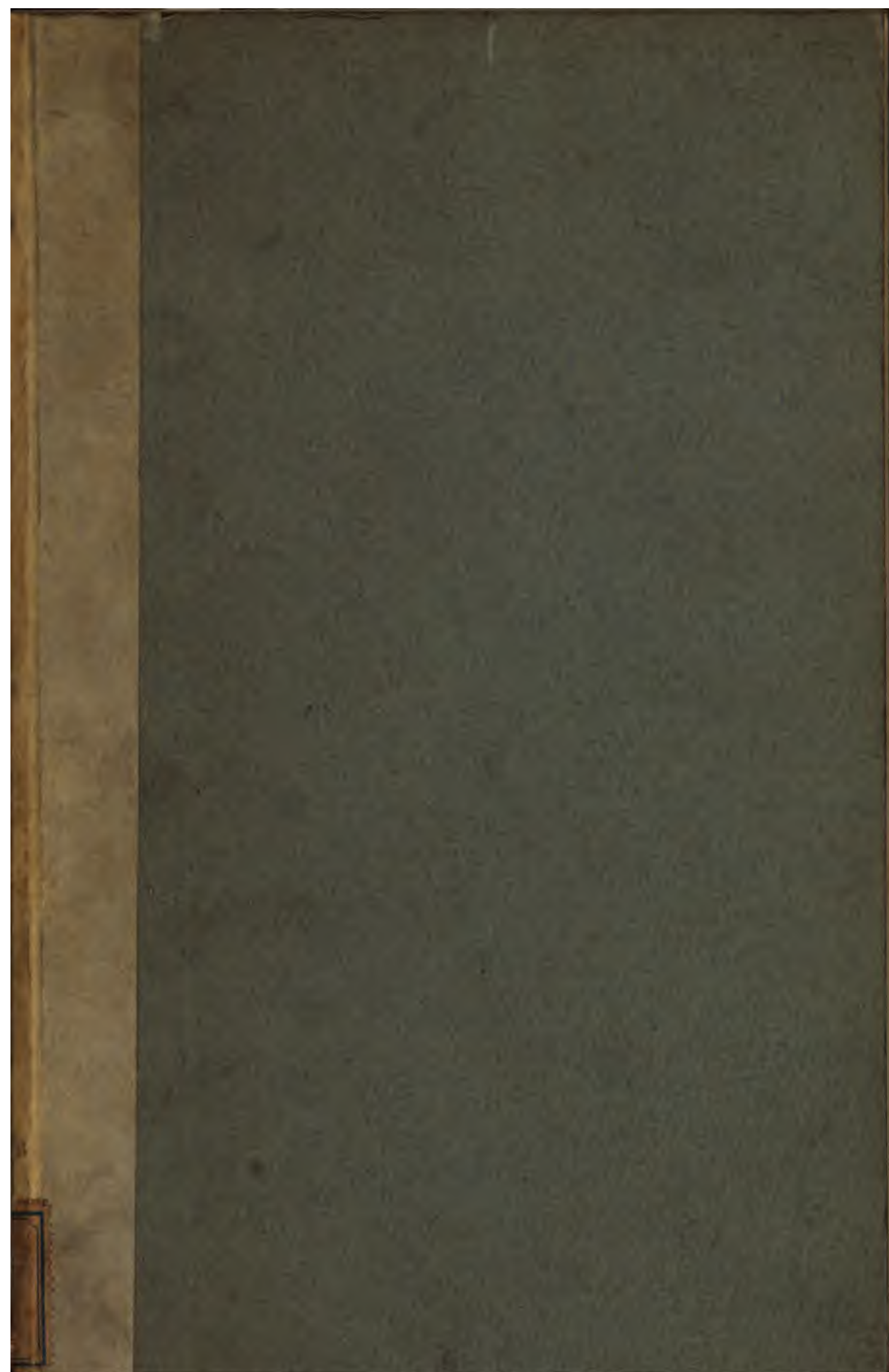






163

LE
LAC MŒRIS
ET SON EMPLACEMENT
D'APRÈS DE NOUVELLES RECHERCHES

PAR

M. FREDERIC COPE WHITEHOUSE.

EXTRAIT DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE
JUIN 1882.

PARIS
BUREAUX DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1882

LE LAC MŒRIS

ET SON EMPLACEMENT

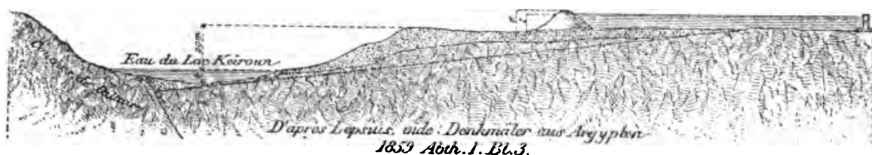
D'APRÈS DE NOUVELLES RECHERCHES

Le lac Mœris, selon les écrivains anciens les plus distingués, parlant *de visu*, était un réservoir d'eau douce, d'une circonférence de 3,600 stades, d'un niveau *maximum* s'élevant à peu près à la hauteur du haut Nil, d'une profondeur de cinquante brasses, plus long que large, se dirigeant vers le midi, entouré en grande partie par le désert, avec des côtes maritimes accidentées, bleu, poissonneux, formant la plus grande merveille du monde, soit comme ouvrage de la science humaine, soit au point de vue de son utilité publique pour la haute et la basse Égypte. Sur les cartes de Ptolémée, on trouve un *lacus meridis*, au sud-ouest de Memphis, séparé de la vallée du Nil par des montagnes, et représenté comme plus grand que les autres lacs, Maria et Serbonis. Il disparaît des cartes du moyen âge. Fra Mauro (en 1459) représente deux petits lacs sans nom, dont celui du midi est plus grand que celui du nord. Paul Lucas visita en 1714 celui qui se trouve au nord, qu'il appelle Mœris, mais qui est actuellement nommé Birket-el-Qeroun. Jusqu'alors personne n'avait nié la justesse du récit ancien. Mais, depuis cette époque, aucun auteur n'a osé prendre la défense d'Hérodote, de Strabon, de Diodore, de Mutianus, et de Pline, ou nous expliquer le silence des écrivains anciens qui pendant dix siècles ont laissé passer une telle erreur ou une telle imagination.

C'est en vain qu'on s'est efforcé d'attribuer les chiffres qu'ils donnent à une erreur, ou de mesure, ou d'unité de mesure, ou enfin de renseignements. (Linant de Bellefonds, 1842, p. 12.) Au XVIII[e] siècle, d'Anville mit sur sa carte une espèce de canal de peu de profondeur, et de quelques mètres de largeur, dans la vallée du

Nil, près duquel il place un deuxième labyrinthe, également dû à son imagination fertile. Jomard a bien résumé les opinions antérieures (1830), en disant : « c'est une des questions où le défaut de notions exactes sur les localités pouvait égarer le plus. S'il n'eût fallu dans cette matière que de l'érudition et de la sagacité, elle serait depuis longtemps éclaircie ; mais rien dans un pareil problème ne peut remplacer la description géographique du local ; et c'est ce secours qui a manqué à d'Anville, à Gibert et à une foule d'autres savants, qui n'avaient pour base dans leurs travaux que des relations vagues et des observations infidèles. » (Recueil vol. IV, p. 1, éd. 1830.) Mais il se crut libre de « réduire à sa juste valeur ce que l'erreur ou l'amour du merveilleux avait donné d'espace » au lac Mœris (p. 57). Sir G. Wilkinson saisit d'abord l'hypothèse de d'Anville, en admettant que par une série de bassins et de canaux on pouvait satisfaire *à la plupart* des données. Il écartait nécessairement, comme tous les autres, la « profondeur de cinquante brasses comme indigne de considération sérieuse ».

En 1842, M. Linant de Bellefonds, inspecteur général des ponts et chaussées et président de la Société égyptienne, publia un mémoire dans lequel après avoir examiné et rejeté les limites imposées par le texte grec, il annonce qu'il a trouvé l'emplacement d'un lac Mœris « qui, comme il dit, ne s'accorde, il est vrai, ni avec la mesure donnée par Hérodote, adoptée par M. Jomard, ni avec les plus petites parmi celles données par les auteurs anciens ». Ses conclu-



D'apres Lepsius. vide: Denkmäler aus Aegypten 1859 Abth. I. Bl. 3.

sions furent adoptées en Allemagne (1859) et en France, parce que « le docteur Lepsius avait exploré, un peu plus récemment encore (1854), le lac Mœris, et ses propres observations paraissaient s'accorder avec celles de M. Linant de Bellefonds ». (Charton I, p. 50.) Cette théorie est ainsi exposée par M. Isambert :

« On avait cru, jusqu'à une époque assez récente, que le Birket-el-Qeroun ne différait pas du lac Mœris, si fameux dans l'antiquité. Les mesures de hauteurs relatives déterminées par M. Linant ont démontré qu'il était impossible d'identifier le Mœris avec le Birket-

el-Qeroun. Mais, en même temps que dans ce problème de l'emplacement du Mœris, les études topographiques de M. Linant renversaient l'ancienne solution, elles fournissaient les éléments certains d'une solution nouvelle. L'habile ingénieur a reconnu au nord, au nord-est et au sud de Médinet-el-Fayoum, dans un développement de plus de 50 kilomètres, des portions encore nombreuses d'une ancienne et très forte digue qui enveloppait en partie la terrasse la plus élevée du pays. C'est dans l'emplacement circonscrit par ces digues que M. Linant retrouve le bassin du lac Mœris. Biahmou et ses deux pyramides, à une heure au nord de Médinet-el-Fayoum, en occupent l'angle nord et ouest. De ce point, on peut suivre la digue à l'est (18 kilomètres) jusqu'au Ouady-Ouardan, et au sud (30 kilomètres) jusqu'au petit lac de Garak. On pourrait remplir le grand bassin compris entre ces digues, à une hauteur considérable, au moyen du Bahr-Jousouf, à cause de la grande élévation de la prise d'eau de ce canal dans la haute Égypte; ce qui reste des digues montre qu'on pouvait obtenir une hauteur d'eau de plus de *sept* mètres au-dessus du point du déversoir à Awarat-el-Macta. La position du lac Mœris, entre les digues à l'ouest, au sud, au nord-ouest, d'une part, et la chaîne Libyque d'autre part, est donc bien déterminée aujourd'hui. » (*L'Orient*, 1878, p. 449.) »

Sir G. Wilkinson s'empressa de la faire connaître en Angleterre, mais il fit observer qu'il y avait deux lacs et que l'écoulement au nord-ouest devait être attribué au lac inférieur (Her., II, 232, 233, ed. 1858). Cette théorie eut vite fait son chemin. Tous les auteurs qui traitèrent la question lui accordèrent les plus grands éloges et lui firent le plus chaleureux accueil. Pour ne citer que le dernier, M. L. Olyphant la répète (1882) sans critique.

Néanmoins les arguments de Linant Pacha ne reposaient sur aucun fondement sérieux, quoiqu'ils semblent s'appuyer sur quatre faits : 1° la profondeur *maximum*, 2° la circonférence du bassin, 3° la position de ruines antérieures à Hérodote, et 4° l'existence d'une grande digue au temps de Ménès.

Il dit : « La position du lac Mœris, comme je la donne ici, satisfait à toutes les conditions, surtout à celle de son but d'utilité, et l'on ne doit pas trop s'attacher à chercher dans le rapport des dimensions une exactitude scrupuleuse, que n'a pu avoir aucune des mesures qui nous ont été transmises par les anciens, surtout quand toutes ces mesures sont si variées et que celles que nous trouvons ne sont pas d'une différence inadmissible. » (Ed. 1842, p. 77.) Mais le lac Mœris de Linant Pacha ne satisfait à aucune des nombreuses conditions,

pas même à celle de l'utilité. On peut chercher, et on trouvera, dans le rapport de ces conditions, non seulement une exactitude scrupuleuse dans les mesures qui nous ont été transmises par les anciens, mais plus d'une phrase et plus d'un mot technique montrent qu'Hérodote empruntait ses chiffres et ses faits à des personnes bien expérimentées; que Diodore de Sicile savait bien l'importance qui s'attachait à ses paroles; que Strabon ajoutait des renseignements qui peuvent encore, par leur justesse minutieuse, résoudre quelques problèmes bien éloignés de sa pensée; que Mutianus, l'exilé en Syrie, le préfet de Rome, l'ami de Vespasien, n'aurait pas été cité par Pline, son compagnon d'armes, si l'amiral de la flotte romaine n'avait pas été d'accord avec lui ; et comment Pline lui-même aurait-il pu se tromper entre trente et deux cent cinquante pieds de profondeur?

« Le bassin du lac, dit M. Jomard, est séparé du reste de la province par une crête sensible, qui désigne manifestement son ancienne limite. La dépression, qui est très visible le long d'une ligne menée à l'est et à l'ouest de Senhour, est fortement marquée à ce village, qui est, ainsi que ses environs, beaucoup au-dessus de l'emplacement bas dont je parle; j'ai *estimé* à six ou sept mètres (vingt pieds) la différence de niveau. » (P. 10.)

Mais M. Isambert dit (1878) : « Le niveau du lac est de 26 mètres au moins au-dessous de la première région, et conséquemment de 18 mètres ou 55 pieds plus bas que le Nil à Bénisouef. Ces déterminations, dues aux études de M. Linant-Pacha, sont d'une grande importance pour la géographie historique du pays. »

Or, entre temps, il avait fallu construire un petit chemin de fer qui, pour descendre de ce plateau de Senhour au bord du lac, fait un énorme détour, portant à treize kilomètres la distance qui n'est

Coupe transversale d'après les Nivellements de Rousseau Bey 1871.

réellement que de six. Déjà aussi, en 1871, Rousseau Bey, directeur général actuel des travaux publics, fit lever le plan d'El-Lahoun au lac,

et en 1872-1873, M. Linant de Bellefonds publia à Paris un ouvrage intitulé : « Mémoires sur les principaux travaux d'utilité publique exécutés en Égypte, accompagné d'un atlas », dans lequel il admet une inexactitude étonnante dans ses premières observations.

Dans le premier mémoire de 1842, il avait dit : « Hérodote donne au lac une profondeur de cinquante *orgyes*, ce qui fait environ quatre-vingt-douze mètres. Or, depuis les terrains de la province de Béni-souef (le haut Nil) à l'entrée du Fayoum, jusqu'au *fond* du lac Keïroun, il n'y a que *vingt-sept* mètres de différence de niveau. Le lac ne pouvant *donc* pas avoir cette profondeur indiquée par Hérodote, c'est probablement une erreur ou de mesure, ou d'unité de mesure, ou enfin de renseignements » (p. 12); mais dans la seconde édition on lit : « Or, depuis la gorge d'Illaoun et *le seuil* du Bahr Jousouf à Awarat-el-Macta jusqu'à la *surface* du lac, comme l'a vu M. Jomard et comme cela existait encore lorsque j'ai fait faire des nivellements, il y a 61^{m},80. En mettant la profondeur des eaux du lac à 20^{m},20, *ce serait la mesure* qu'Hérodote donne au lac » (1872-73, p. 64). Mais il ajouta tout de même, comme conclusion tirée d'un argument qui vaut bien son premier nivellement, que « ainsi comme nous avons vu d'ailleurs qu'il (le Birket-el-Korn ou le lac Keïroun) n'a jamais pu atteindre la profondeur de la première dimension donnée par Hérodote; par conséquent, on ne peut rien conclure à l'identité de la position du lac Keïroun avec le Mœris ».

Il s'appuie aussi (1842) sur « l'existence des villes nombreuses et considérables dont les ruines subsistent encore à Médinet, à Sennouris, à Sanhour, Médinet-Madi, Médinet Nemroud, Talut, Casr-Keïroun, qui sont, à ce qu'il paraît, du même temps que Crocodilopolis ou à peu près, et qui toutes eussent été sous l'eau si le lac avait été à la hauteur convenable et dans ce lieu » . En 1872, il inséra : « Les eaux du lac El-Korn actuel sont à peu près à 29 mètres en contre-bas de la mer, et à 50 mètres au-dessous de la surface des terrains du second plateau du Fayoum, où se trouvent *tous* les anciens villages. » En même temps il admit la possibilité que le Fayoum ait été un vaste lac « lors de sa formation, quand les eaux, par l'exhaussement du lit des fleuves et par celui des terrains d'alluvion (?), auront coulé par la communication des terrains d'Illaoun dans ces lieux bas » (p. 13, 1842).

Ces derniers résultats ont été très bien résumés par le docteur Schweinfurth (1880, *Zeit. des Ges. für Erd.* Bd. xv, n. viii). Il démontre que tout porte à croire qu'à une période presque historique il y avait un grand lac de la profondeur au moins de 70 mètres.

Malheureusement sa carte contient, dans la partie méridionale, de vieilles erreurs qui nous empêchent de reconnaître la « fossa grandis » de Pline. Il acceptait encore la théorie de Linant Pacha sur l'emplacement du lac Mœris. C'est pourquoi sa brochure est restée inconnue. C'est de sa propre bouche que j'ai appris l'existence de la brochure (10 mars 1882), quoique j'eusse demandé les derniers renseignements aux personnes les plus expérimentées, à Londres, à Paris, à Rome, et au Caire. Ma croyance dans l'existence de l'ancien lac Mœris se développait peu à peu, parce que en suivant plusieurs chemins qui pussent servir à mes recherches, je me trouvais toujours en présence d'un ouvrage excédant les forces, l'intelligence, les ressources ordinaires, et qui avait ainsi fourni à la géographie, à l'histoire, à la mythologie et au langage des faits, des événements, des dogmes allégoriques et des mots. Ayant avancé par degrés à travers les obstacles élevés par des opinions et des faits erronés, et ne voyant aucune raison pour douter de la vérité absolue du récit des auteurs anciens, je viens de visiter le bassin dont il est question.

Je l'ai parcouru en tous sens; j'ai fait des sondages dans le lac actuel et examiné les traces de l'eau dans le lac ancien; j'ai pénétré dans le désert de tous les côtés, et visité toutes les ruines anciennes dont il est question. Je n'ai rien vu qui pût empêcher l'existence, jusqu'au premier siècle de notre ère, d'un réservoir qui recevait l'excédant du Nil, dont les rives avaient autant de circuit que la côte maritime de l'Égypte a d'étendue, et cinquante brasses de profondeur où il est le plus profond. Après ma première reconnaissance, je fus assez heureux pour être accompagné, ou par M. W. L. F. Pétrie, ou par M. Tristram Ellis, et ces messieurs ont constaté les résultats de mes propres observations. Pendant plusieurs mois, j'ai saisi toute occasion de discuter ces questions et de présenter ces objections aux personnes les plus compétentes pour les résoudre : aux divans du Khédive, du Mudir et de l'évêque copte du Fayoum, des cheiks des villages et des Bédouins; aux ministères de la guerre et des travaux publics; à l'université et au musée de Boulak, avec les plus savants ingénieurs indigènes et étrangers, de l'état-major, du cadastre et du Daira Sanieh, avec ceux qui firent les nivellements de 1871 et ceux qui habitent le Fayoum depuis des années. Des plus hauts fonctionnaires aux plus humbles paysans, personne n'a posé une objection sérieuse qui ne puisse être facilement conciliée avec le témoignage unanime de l'antiquité[1].

1. « Je ne sais rien qui puisse aller contre votre théorie, qu'il existait, dans et

Selon mes observations, donc, le lac Mœris était à l'ouest de la vallée du Nil, comme on le trouve sur toutes les cartes anciennes. D'Anville, Gibert et tous ceux qui l'ont placé ailleurs ont tort. La théorie de Linant Pacha, qui le dit circonscrit par des digues qui envelopperaient en partie la terrasse la plus élevée du Fayoum ne repose que sur des mesures de hauteurs relatives, auxquelles il a donné lui-même le démenti le plus formel. M. Jomard avait raison en disant que l'ancien lac comprenait le lac actuel. Il s'est trompé aussi sur les différences de niveau, et a émis une opinion erronée en supposant que le lac du Fayoum est le même que le lac Mœris, et qu'il fallait réduire les mesures données par les écrivains anciens.

Le lac Mœris d'Hérodote serait recréé en peu de temps, si la digue d'El-Lahun était coupée. Le bassin du Fayoum serait rempli d'eau, et cette eau, se déversant aussi dans le désert au midi, s'étendrait dans les vallées Moïeh (le Moeyl de Caillaud) et Reian. La surface du lac aurait ainsi une longueur de plus de 100 kilomètres sur une largeur de 35 à 40, qui serait diminuée en plusieurs endroits par des presqu'îles et des îles. Sa profondeur en plusieurs endroits atteindrait 90 mètres. Sa hauteur *maximum* serait un peu au-dessus de celle du Nil. Quand le Nil diminue, l'eau baisserait environ de 5 à 8 mètres par ce même canal, mais une déperdition continuelle aurait lieu par l'infiltration, principalement vers le nord-ouest ou les lacs Natrons. A l'exception d'un obélisque, peut-être cassé en le transportant, et d'un temple évidemment de basse époque, aucun des monuments qui pourraient être considérés comme antérieurs à la conquête romaine ne serait submergé.

Pour cultiver le premier plateau, il suffirait de le protéger par des digues de quelques mètres contre l'eau qui traverserait ces canaux et le lac qui formerait sa limite occidentale. Tel était peut-être son aspect quand Strabon l'a vu. Même en diminuant encore son étendue jusqu'au bas du second plateau, on aurait une enceinte ou « *grande fosse* » qui aurait protégé Memphis contre les Arabes, et c'est ainsi probablement que Pline le contempla. Si les habitants du voisinage cherchaient à profiter de ses bords en fermant les écluses, l'excédant du Bahr Jousouf se déverserait dans le Nil à Bénisouef.

près du Fayoum, un bassin de l'eau du Nil, aussi grand que celui décrit par les anciens. En effet, je suis si éloigné de l'opinion contraire que je m'efforcerai de faire faire des nivellements du pays dans le voisinage, pour la déterminer avec exactitude. »

(Lettre à moi adressée par le lieut. gén. Stone Pacha, chef de l'état-major et prés. de la Soc. Khed. de Géog. — Caire, le 19 mai 1882. — Traduction.)

La partie septentrionale serait la première à être transformée en province fertile. La partie méridionale, réservée peut-être par les ingénieurs en cas d'urgence, conserverait des noms tels que ceux de Garah, de Mœri, de Moleh, de Reian, et les traditions des déluges. Si le bassin était presque à sec, le hasard seul déciderait quelle dépression recevrait le plus de l'eau qui, ayant arrosé les champs et fait tourner les moulins, descendrait au fond des dépressions.

Les deux mesures principales du lac Mœris ont été données non seulement en chiffres, mais aussi en le comparant avec d'autres objets, pour éviter toute erreur. C'est ainsi que les bords du lac ont été comparés avec la côte de l'Égypte, et on a déclaré voir presque au milieu du lac deux pyramides qui avaient chacune cinquante brasses de hauteur au-dessus de l'eau et autant au-dessous. Je pense avec M. Jomard que, d'après le rapport unanime d'Hérodote et de Diodore, on hésiterait à nier leur existence[1].

Linant Pacha se croit à même « d'établir la coïncidence qui existe, jusque dans les moindres détails, entre la position qu'il indique comme celle du lac Mœris et celle du lac ancien ». Il attache beaucoup d'importance aux paroles de Pomponius Méla : « Mœris, aliquando campus, nunc lacus, viginti milia passuum in circuitum patens, altior quam ad navigandum magnis onustisque navibus satis est » (*De situ Orbis,* lib. I, c. 20). Nous citons le passage entier du texte de Tszchucke (Leipzig, 1806), parce qu'il fournit lui-même la meilleure réponse. Si ces mots sont ceux que Méla écrivit (circa A. D. 42), les vingt milles de son lac Mœris ne répondent pas aux trente de M. Linant, et un lac ou canal, profond de un mètre et demi ou deux mètres, et suffisant à la navigation, n'exigerait pas une grande digue de sept à neuf mètres. Mais comment peut-on croire que dans cette phrase le géographe a voulu décrire « un bassin qui emmagasinait l'eau pour tout le Fayoum et pour une partie de la vallée du Nil », ou que dans ces mots il parle du lac Mœris, décrit par ses contemporains Mutianus et Pline.

1. Je ne crois pas qu'elles portassent chacune une statue colossale assise sur un trône, comme Charton les représente. Les statues étaient sur, c'est-à-dire, contre la pyramide, comme les Égyptiens ont l'habitude de les placer devant leurs temples. Mais l'examen de toute cette question me conduirait trop loin. Mon expédition au « Heram Medaié el Hebgad », comme la « butte pyramidale » est mal nommée sur les cartes d'Anville et de l'expédition française, me fournit une explication satisfaisante. En présence de l'île occidentale, dans le lac Qeroun, personne, il me semble, ne doit se contenter des pierres de Biahmou, et approuver l'étrange crédulité de Lepsius.

Si ce lac, placé dans la position que Linant Pacha décrit, « se trouve, comme le dit Hérodote, présenter sa plus grande longueur du nord au sud, c'est avec une différence entre les deux dimensions presque imperceptible; il est en effet un peu oblong » (p. 79).

La position du Labyrinthe n'est pas sûre. Je crois, moi, avoir trouvé son emplacement au nord de la pyramide d'Awara et de la limite septentrionale du lac Mœris de M. Linant. La ville de Crocodilopolis n'a pas été nécessairement remplacée par Médinet-el-Fayoum. On ne peut tirer un argument certain de l'emplacement de ces deux villes.

Si ce lac, au temps de Pline, se trouvait encore entre le nome Arsinoïte et le nome Memphitique, cela ne prouve pas qu'on venait au Fayoum par El-Lahoun. Si on a raison de faire ces objections contre la théorie de M. Jomard, elles ne s'appliquent pas au grand lac Mœris, qu'on se figure avec des terres et des villages au midi et à l'ouest, où l'on trouve encore les restes de villes et de champs cultivés. Linant Pacha explique la communication souterraine avec la Syrte de la Libye par « le coude à l'ouest, vers Biamou, qui se porte dans les terres le long de la montagne, au-dessus de Memphis », c'est-à-dire « la partie depuis Awarat jusqu'à Sélé ». Personne ne croit plus à l'existence du Bahr-bela-ma, mais cette traduction ne peut nous offrir une explication sérieuse d'un phénomène qui est, malgré tout, conforme à ce qu'on doit attendre. La pression d'une colonne d'eau de quatre-vingt-douze mètres ferait passer l'eau entre le grès et l'argile imperméable vers le nord-ouest, et le lac diminuerait par cette déperdition ainsi que par le canal d'écoulement.

« Le lac, dans la position que je lui trouve, dit Linant Pacha, était dans un terrain sec et aride *d'un côté*, parce qu'il était bordé à l'est par la chaîne libyque» (p. 85). Mais, quand même le lac d'Hérodote n'eût pas été tout à fait entouré par le désert et par des terrains non cultivés comme le lac du Fayoum actuel, ce n'est pas à l'est qu'on doit chercher le terrain sec et aride. Les anciennes villes et les canaux indiquent que le vent du désert, rendu humide en traversant le lac, faisait pousser, au temps de Strabon, des oliviers et des vignes sur les terrasses de la longue chaîne des collines basses, aidé par les déversoirs des deux canaux principaux.

« En admettant que son réservoir n'eût jamais pu avoir la profondeur indiquée par Hérodote, et que sans doute les écrits de cet historien devaient à cet égard présenter quelque erreur », il trouve important de remarquer que, dans l'emplacement qu'il attribue au lac, sa profondeur permettait de retirer du limon pour fabriquer

des briques. Il paraît supposer que la pyramide d'Asychis, construite en briques, doit être identifiée avec l'île, ou emplacement laissé par les ingénieurs, sous le roi Mœris, pour montrer la hauteur antérieure du terrain, et où ce monarque construisit deux pyramides et un tombeau. Il appelle cette conclusion « la deuxième indication d'Hérodote ».

A la question qu'il pose d'ailleurs, comment le Birket El-Qeroun pourrait-il être détruit, à moins de le combler, chose impossible, il suffit d'indiquer la forte digue d'El-Lahoun par laquelle déjà, au temps de l'invasion arabe, on laissait très peu d'eau entrer dans le Fayoum.

Le seul argument qui ait paru important à ceux qui ont adopté la théorie de M. Linant est que « le caractère d'utilité du lac Mœris était incompatible avec la position du lac actuel », et il faut admettre avec lui que « l'on ne doit pas conclure que les récits des anciens sur les effets bienfaisants de ce grand bassin ne doivent être rejetés parmi les fables » (p. 48). Mais il se trompe en croyant que non seulement « il fallait que le niveau du lac fût inférieur à la prise d'eau pendant les crues », mais encore que ce lac pût renvoyer vers l'Égypte toutes les eaux qu'il renfermait et qu'il avait emmagasinées pendant cette saison, et, par conséquent, qu'il fallait naturellement que le lac fût placé de manière que les eaux qu'il peut contenir fussent élevées au-dessus du lieu où elles devaient se déverser. Ces deux idées, que le bassin doit être à sec au mois de juin, et que le fond doit en être au-dessus du seuil du Bahr Jousouf, sont non seulement opposées à toutes les mesures, mais à tous les détails donnés, et surtout à la pêche sur laquelle les anciens insistent tant. Dans un étang desséché, ou avec quelques pouces d'eau, exposé au *khamsin* redouté et au soleil brûlant d'été, comment vingt espèces de poissons auraient-elles reproduit et auraient-elles fourni pendant les six mois que les eaux se retiraient trois fois autant d'argent que lorsqu'elles rentraient ?

L'ancien lac fut « creusé et lui-même il en fournit la preuve[1] ». Mais le réservoir d'eau de M. Linant est formé par une grande digue qui retient cette eau sur une haute terrasse et l'empêche de remplir une série de dépressions qui est la plus remarquable de tout l'Orient, excepté celle de la Mer-morte. Il suppose que ces bas-

1. Ἡ μέν νυν λίμνη αὐτὴ οὕτω λέγεται ὀρυχθῆναι.
ὀρυκτὴ αὐτὴ δηλοῖ. (H., 149.)
ὁ δ' οὖν βασιλεὺς ὀρύττων ταύτην. (D. S., I, 52.)

sins ont été sous l'eau avant que le lac Mœris n'existât (p. 67), et il ne parle pas d'époques géologiques, mais d'une époque plus moderne, et dont nous avons les effets sous les yeux (p. 51). Ils deviendront bientôt *un meri*, si on laissait le Bahr Jousouf y déverser journalièrement un million et demi de mètres cubes, qu'il déverse actuellement même dans la saison du bas Nil.

C'est sur la foi de son mémoire sur le lac Mœris, endossé par la Société égyptienne (1843), que le monde scientifique a admis les conclusions de Linant Pacha : « J'ai retrouvé la véritable situation de cet ancien lac ou réservoir d'eau. » Mais, puisqu'il savait, en 1871, par les nivellements de Rousseau Bey, que ses renseignements étaient erronés, et que ses erreurs avaient égaré les plus savants égyptologues, avait-il le droit de glisser tardivement (1873) ses corrections dans un ouvrage qui ne porte pas même le titre du premier, et qui, en conséquence, n'a jamais été examiné par des spécialistes (V. ex. g. Baedeker 1878, Murray 1880). Il explique ainsi sa publication : « En 1843, la Société égyptienne du Caire publia mon mémoire sur le lac Mœris, à 400 exemplaires qui furent adressés en grande partie aux sociétés savantes européennes. Le mémoire que je donne ici est *donc* une seconde édition *revue* et *augmentée* du premier. » (P. 47.)

Parmi « les moindres détails » qui établissent la coïncidence entre son réservoir et le lac Mœris ancien, M. Linant ne comprend pas les mesures soigneusement rédigées [1]. Elles se trouvent concordantes [2], et, *par conséquent*, il ne faut prendre aucune de ces mesures comme étant strictement exactes. Cet accord lui est un signe de répétition.

Ni la circonférence [3], ni la profondeur [4], ni la capacité [5] de cette

1. Λίμνην τε ὀρύξαι τῆς ἡ περίοδος ὅσων ἐστὶ σταδίων ὕστερον δηλώσω· πυραμίδας τε ἐν αὐτῇ οἰκοδομῆσαι τῶν τοῦ μεγάθεος πέρι ὁμοῦ αὐτῇ τῇ λίμνῃ ἐπιμνήσομαι. (Herod., II, 101.)
τῆς τὸ περίμετρον τῆς περιόδου εἰσὶ στάδιοι ἑξακόσιοι καὶ τρισχίλιοι, σχοίνων ἑξήκοντα ἐόντων, ἴσοι καὶ αὐτῆς Αἰγύπτου τὸ παρὰ θάλασσαν. (Herod., II, 149.)

2. τὴν μὲν γὰρ περίμετρον αὐτῆς φασιν ὑπάρχειν σταδίων τρισχιλίων καὶ ἑξακοσίων. (Diod. Sic., l. I, c. 51.) — « Circuitu CCCCLM passuum, Mutianus. » (Plin., *N. H.*, V, IX.)

3. « Lacus fuit, circuitu CCLM passuum. » (Plin., *N. H.*, V, IX.)

4. ἐοῦσα βάθος τῇ βαθυτάτῃ αὐτὴ ἑωυτῆς, πεντηκοντόργυιος. ἐν γὰρ μέσῃ τῇ λίμνῃ μάλιστά κῃ ἑστᾶσι δύο πυραμίδες, τοῦ ὕδατος ὑπερέχουσαι πεντήκοντα ὀργυιὰς ἑκατέρη, καὶ τὸ κατ' ὕδατος οἰκοδόμηται ἕτερον τοσοῦτο. (Herod., II, 149.) τὸ δὲ βάθος... ὀργυιῶν πεντήκοντα. δύο πυραμίδας, σταδιαίας τὸ ὕψος. (Diod. Sic., I, 52.) « Et altitudinis quinquaginta passuum. (Plin., *N. H.*, V, IX.)

5. διὰ τὸ μέγεθος καὶ τὸ βάθος ἱκανή ἐστι, κατά τε τὰς ἀναβάσεις τὴν πλημμυρίδα φέρειν. (Strabo, I, XVI.) εἰς ὑποδοχὴν τοῦ πλεονάζοντος ὕδατος. (Diod. Sic., I, 51.)

mer[1], la grandeur de l'ouvrage, absolue[2] ou relative[3], la prévoyance du gouvernement[4], la forme du lac[5], ses bords[6], ses plusieurs parties[7], son but[8], la couleur de ses eaux[9], la richesse de la pêche[10], et les noms encore gardés par la tradition sont bien considérés, quand même les écrivains ont visité le pays[11] ou prétendent avoir reçu leurs renseignements des Égyptiens eux-mêmes[12].

Le papyrus de Boulaq a été expliqué comme conforme à cette théorie. Il y a des raisons de croire que cette explication n'aurait pas satisfait ceux qui la donnaient, s'ils avaient connu les conditions actuelles du désert au midi du Fayoum.

Si le gouvernement égyptien examine cette partie de la dépression, et constate les observations que j'ai faites et qui semblent être d'accord avec celles d'Ascherson, données par M. le docteur Schweinfurth, dans l'excellent résumé qui accompagne la carte à laquelle j'ai emprunté une partie de la coupe, et quand le savant

1. τὴν Μοίριδος καλουμένην πελαγίαν. (Strabo, I, XVII.)

2. τῇ μὲν εὐχρηστίᾳ θαυμαστήν, τῷ δὲ μεγέθει τῶν ἔργων ἄπιστον. (Diod. Sic., I, 51.)

Θαυμαστὴν δὲ καὶ τὴν λίμνην ἔχει τῷ μεγέθει θαλαττοειδῆ. (Strabo, I, XVII.)

3. ἦσαν μέν νυν καὶ αἱ πυραμίδες λόγου μέζονες, καὶ πολλῶν ἑκάστη αὐτέων Ἑλληνικῶν ἔργων καὶ μεγάλων ἀνταξίη · ὁ δὲ δὴ λαβύρινθος καὶ τὰς πυραμίδας ὑπερβάλλει. — « Vel portentissimum humani impendii opus. » (Plin., LXXXVI, XII.)

τοῦ δὲ λαβυρίνθου τούτου ἐόντος τοιούτου θῶυμα ἔτι μέζον παρέχεται ἡ Μοίριος καλεομένη λίμνη. (Herod., II, 148-149.)

4. Ὥστε τίς οὐκ ἄν, ἀναλογιζόμενος τὸ μέγεθος τοῦ κατασκευάσματος, εἰκότως ζητήσαι, πόσαι μυριάδες ἀνδρῶν ἐν πόσοις ἔτεσι τοῦτο συνετέλεσαν; τὴν δὲ χρέιαν τὴν ἐκ ταύτης καὶ κοινωφέλειαν τοῖς τὴν Αἴγυπτον οἰκοῦσιν, ἔτι δὲ τὴν τοῦ βασιλέως ἐπίνοιαν οὐκ ἄν τις ἐπαινέσειε τῆς ἀληθείας ἀξίως. (Diod. Sic., I, 51.)

5. Κέεται δὲ μακρὴ ἡ λίμνη πρὸς βορέην τε καὶ νότον. (Herod., II, 149.)

6. καὶ τοὺς αἰγιαλοὺς δέ ἐστιν ὁρᾶν ἐοικότας τοῖς θαλαττίοις. (Strabo, XVII, I.)

ἄνυδρος γὰρ δὴ δεινῶς ἐστὶ ταύτῃ. (Herod., II, 149.)

7. τὸ δὲ βάθος ἐν τοῖς πλείστοις μέρεσιν. (Diod. Sic., I, 51.)

8. ὅπως, μήτε διὰ τὸ πλῆθος τῆς ῥύσεως ἐπικλύζων ἀκαίρως τὴν χώραν ἕλη καὶ λίμνας κατασκευάζῃ, μητ' ἔλαττω τοῦ συμφέροντος τὴν πλήρωσιν ποιούμενος, τῇ λειψυδρίᾳ τοὺς καρποὺς λυμαίνηται. (Diod. Sic., I, 52.)

9. τῇ χρόᾳ θαλαττοειδῆ. (Strabo, I, XVII.)

10. ἐπεὰν μὲν ἐκρέῃ ἔξω, ἡ δὲ τότε ἐς τὸ βασιλήϊον καταβάλλει ἐπ' ἡμέρην ἑκάστην τάλαντον ἀργυρίου ἐκ τῶν ἰχθύων, ἐπεὰν δὲ ἐσίῃ τὸ ὕδωρ ἐς αὐτὴν, εἴκοσι μνέας. (Herod., II, 149. ca. B. C., 454.) φερούσης τῆς θήρας ἀργυρίου τάλαντον ἑκάστης ἡμέρας. Εἴκοσι γὰρ καὶ δύο γένη τῶν κατ' αὐτήν φασιν ἰχθύων εἶναι, καὶ τοσοῦτον αὐτῶν ἁλίσκεσθαι πλῆθος, ὥστε τοὺς προσκαρτεροῦντας ταῖς ταριχείαις, ὄντας παμπληθεῖς, δυσχερῶς περιγίνεσθαι τῶν ἔργων. (Diod. Sic., I, 52. — Ca. B. C., 50.)

11. Hérodote, Strabon, Mutianus et Pline.

12. περὶ μὲν οὖν Μοίριδος τοσαῦθ' ἱστοροῦσιν Αἰγύπτιοι. (Diod. Sic., I, 52.)

archéologue actuellement chargé de la direction des fouilles et des recherches en Égypte aura examiné les restes du Fayoum, la question sera pour toujours résolue; mais l'emplacement du lac immense de l'antiquité ne sera dans aucun cas celui du réservoir de M. Linant de Bellefonds Pacha.

FREDERIC COPE WHITEHOUSE.

Paris. — Typ. PILLET et DUMOULIN, 5, rue des Grands-Augustins.

[illegible] — *Le* [illegible]. Gr. in-8. 2 fr. 50
[illegible] — *Le Casque de* [illegible]. Grand in-8, avec planches ... 4 fr. 50
[illegible] (F.). — [illegible]. Grand in-8, planches ... 3 fr. »
— [illegible] dans l'Estrella, etc. In-8, 4 planches ... 4 fr. »
[illegible] — Inscriptions et [illegible]. Grand in-8, avec planches ... 2 fr. »
[illegible] — Une nouvelle statue de Vénus [illegible]. In-8, avec 2 planches ... 2 fr. »
[illegible] (Ch.). — *Horus et saint Georges* [illegible]. In-8, avec planches ... 3 fr. »
— [illegible] du temple de Jérusalem. In-8, avec planches ... 6 fr. »
— *Le Bélier de* [illegible] *ou Stèle de Metz*. In-4, avec 4 planches ... 3 fr. »
— *La Pierre de* [illegible]. In-8 av. vig. et planc. 2 fr. 50
— *Origine* [illegible] des Monuments araméens. Première partie. Gr. in-8, avec planche ... 5 fr. »
[illegible] (Max). Trois vases peints de la Grèce propre [illegible]. Gr. in-8, avec 2 pl. 3 fr. »
[illegible] (G.). — Second [illegible] de quelques monuments [illegible] des Étrusques. In-8, avec planche ... 6 fr. »
[illegible] (Ch.). — Observations sur le texte de Joinville, etc. Grand in-8 ... 3 fr. 50
[illegible]. — État de la médecine entre Homère et Hippocrate. Grand in-8 ... 3 fr. »
[illegible]. — Aperçu hist. de l'exploitation des mines métalliques dans la Gaule. Grand in-8, avec fig. 3 fr. »
— Examen minéralogique et chimique de matériaux de forts vitrifiés de la France, etc. 3 fascicules. 3 fr. 50
[illegible] (Max). — Du nom de [illegible], canton d'Argenteuil (Seine-et-Oise). In-8 ... 1 fr. »
— De l'[illegible] sur un [illegible] du [illegible] gallo-romain, etc. In-8 ... 1 fr. »
[illegible] (Ern.). — Remarques géographiques à propos de la carrière d'un légat de Pannonie inférieure. Grand in-8, avec 2 pl. ... 3 fr. »
[illegible] (A.). — Le passage d'Annibal du Rhône aux Alpes. In-8, 110 pages ... 2 fr. 50
Didron (A.). — La Cathédrale de Strasbourg. Remarques archéologiques ... 2 fr. 50
— Un bas-relief [illegible] grec. Gr. in-8, pl. ... 2 fr. »
[illegible]. — Statue d'Athènes trouvée à [illegible]. Grand in-8, planche ... 2 fr. »
[illegible] (J.). — Recherches sur les îles antiques. Grand in-8, avec 10 vignettes ... 3 fr. »
— Les Fouilles de Chaldée [illegible] de M. de Sarzec. Grand in-8, planches ... 2 fr. »

[illegible] (E.). — Nouvelles [illegible] de [illegible], traduit de l'allemand par E. [illegible]. In-8 ... 2 fr. 50
[illegible] (René). — L'âge du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire-sur-Loire. In-8, avec 3 planches et vignettes ... 3 fr. »
Le Blant (Edm.). — Les Martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps ... 2 fr. »
— Les bas-reliefs des Sarcophages chrétiens et les liturgies funéraires. In-8, avec pl. et vig. .. 3 fr. »
Lefort (L.). — Chronologie des peintures des Catacombes romaines. Grand in-8 ... 4 fr. »
Lenormant (F.). — Études sur l'origine et la formation de l'alphabet grec, avec 2 planches ... 5 fr. »
Maspero (G.). — Essai sur la stèle du Songe. Grand in-8, avec planche ... 4 fr. »
— Sur la stèle de l'Intronisation. Gr. in-8.. 1 fr. 50
Mansuc-Albert. — Boucliers décoratifs du Musée de Naples. Gr. in-8, 5 planches et 15 vign... 4 fr. »
Maury (Alf.). — Carte de la Gaule de Peutinger, avec de nouvelles observations. Gr. in-8, cart... 2 fr. 50
Mowat (R.). — Quelques Inscriptions grecques. Grand in-8, planche ... 2 fr. 50
Muntz (Eug.). — Notes sur les Mosaïques chrétiennes de l'Italie, 5 fascicules ... 10 fr. »
Oppert (J.). — La Chronologie biblique fixée par les éclipses des inscr. cunéiformes. Grand in-8. 2 fr. »
Perrot (G.). — Inscriptions d'Asie Mineure et de Syrie recueillies par MM. Carabella, Chosy et Martin. Grand in-8 ... 3 fr. »
Pictet (Adolphe). — Nouvel essai sur les inscriptions gauloises. Grand in-8 ... 2 fr. 50
Quicherat (J.). — Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours. Grand in-8, à planches... 5 fr. »
Rayet (O.). — Inscriptions trouvées à Milet, Didymes et Héraclée. In-8 ... 1 fr. 50
Robert (P.-Ch.). — Le Boulcir romain. In-8, avec 2 planches, vignette ... 1 fr. 50
Robiou (F.). — Questions de chronologie éclaircies par les Annales d'Assurbanipal. In-8 ... 1 fr. 50
Ronchaud (L. de). — Le Péplos d'Athéné Parthénos. Les tapisseries dans l'antiquité. Grand in-8. [illegible]
Saulcy (F. de). — Étude sur l'Ora Maritima [illegible] Aviénus. Grand in-8, carte ... [illegible]
Thenon. — Fragments d'une description de l'île de Crète. Gr. in-8 ... [illegible]
Van Drival. — Les Tapisseries d'Arras. [illegible] et historique. 1 vol. grand in-8 ... [illegible]
Vercoutre (Dr). — La Médecine publique dans l'antiquité grecque. Grand in-8 ... [illegible]
Von Pulszky (F.). — [illegible] en Hongrie. In-8, vignette ... [illegible]

MODE ET CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

L'administration et les bureaux d'abonnement de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE sont à la [illegible], quai des Grands-Augustins, 35, à Paris. On s'abonne également chez tous les libraires des départements et de l'étranger.

La Revue archéologique paraît chaque mois, par cahiers de [illegible] pages grand in-8°, [illegible] [illegible] table alphabétique [illegible]

Paris : Un an, 25 fr. — Six mois 13 fr. | Départements : Un an [illegible] fr. — Six mois [illegible]

[illegible]

